

## **BRETAGNE**

## Information de la Mission régionale d'autorité environnementale de BRETAGNE sur la mise en compatibilité du PLU de Pordic (22)

n°MRAe 2016-004439

La MRAe Bretagne n'a formulé aucune observation, à l'issue du délai de trois mois qui lui était imparti, concernant le dossier cité ci-dessus, reçu le 14/09/2016.

La présente information sera :

- notifiée à la personne publique responsable ;
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou mis à la disposition du public ;
- mise en ligne sur le site Internet de la MRAe (www.mrae.developpement-durable.gouv.fr).

Fait à Rennes, le 4 janvier 2017 La Présidente de la MRAe de la région Bretagne

Françoise GADBIN